



**ACADÉMIE
DE NANCY-METZ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Rectorat de l'académie
de Nancy-Metz**

Notice
explicative



Inscriptions aux examens professionnels : CAP - Session 2021

<p>Ouverture du serveur</p>	<p>Du 05 novembre 2020 à 13h00 au 26 novembre 2020 à 17h00 Aucune inscription ne pourra être prise en considération après le mercredi 16 décembre 2020 à 17h00, date et heure de fermeture du serveur.</p>
<p>Je m'inscris</p>	<p>Je m'inscris par le biais d'internet via l'adresse : https://ocean.ac-nancy-metz.fr Une fois mon inscription validée, je conserve mon numéro de dossier. Il me permet de consulter et/ou modifier ma candidature (avant la date butoir de fermeture du serveur).</p>
<p>Je vérifie</p>	<p>Je vérifie, date et signe la confirmation d'inscription qui m'est envoyée par le service académique des examens professionnels. Je porte les éventuelles modifications que je souhaite apporter à l'encre rouge sur la confirmation d'inscription.</p>
<p>Je retourne ma confirmation</p>	<p>Je retourne ma confirmation d'inscription au service des examens professionnels accompagnée des pièces à fournir pour le mercredi 16 décembre 2020, délai de rigueur, à l'adresse :</p> <p style="text-align: center;">Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale Bureau des examens de la voie professionnelle 4 rue d'Auxonne CS n° 74222 54042 NANCY Cedex</p> <p>La liste des pièces à fournir me sera communiquée lors de l'envoi de ma confirmation d'inscription. Je peux dès à présent prendre rendez-vous auprès de mon médecin traitant afin qu'il me délivre le certificat médical d'aptitude ou d'inaptitude à la pratique de l'EPS qui me sera demandé.</p>

Demande d'aménagements d'épreuves

<p>Je formule ma demande</p>	<p>Je formule ma demande via l'adresse : https://ocean.ac-nancy-metz.fr/decade/ Aucune demande ne pourra être prise en compte après le jeudi 12 novembre 2020 - 17h00, date et heure de fermeture du serveur Je prends connaissance de la note explicative et de la notice d'aide à la saisie d'une demande d'aménagement</p>
-------------------------------------	--

Informations importantes pour tous les candidats libres

L'organisation des examens des CAP étant académique, les candidats ne passeront pas systématiquement les épreuves de l'examen dans leur département d'origine. Ils pourront être amenés à se déplacer dans l'un des trois autres départements de l'académie.

ATTENTION : Modalités d'inscription au CAP Agent vérificateur d'appareils extincteurs

Le service interacadémique des examens et concours (SIEC) d'Arcueil est chargé de l'organisation de l'examen du CAP Agent vérificateur d'appareils extincteurs.

En conséquence, les candidats s'inscriront auprès du SIEC d'Arcueil selon les modalités suivantes :

- Adresse d'inscription : <http://ocean.siec.education.fr>
- Examens professionnels
- Cliquer sur CAP Paris-Créteil-Versailles
- Inscriptions des candidats scolaires
- CAP juin 2021
- Code d'identification : 091210SB
- Mot de passe : 091210SB

Le registre des inscriptions est ouvert du :
Lundi 02 novembre 2020 au vendredi 20 novembre 2020 à 17 heures

Adresse utiles - liens utiles - contacts

DSDEN 54

Bureau des examens de la voie professionnelle

4 rue d'Auxonne

CS n° 74222

54042 NANCY CEDEX

Liens internet

- Site éducol : <https://eduscol.education.fr>
- Site académique : <http://www.ac-nancy-metz.fr>

Coordonnées

- DEC 5 - standard téléphonique : 03.83.93.56.26
- ce.dec5@ac-nancy-metz.fr